



PROCES-VERBAL

BUREAU DIRECTEUR – N° 01

Réunion du : **6 Juillet 2020**
à : **17h00**

Présidence : **Bernard BOURILLON**

Présents : **Daniel GIRAUD (en visioconférence) - Bernard JAHIER – Benoit LAINE
- Philippe MANSO - Eric JOUBERT**

Excusés : **Michel CASSEGRAIN – Magali DE BONNEFOY**

Assiste : **Jean-Luc MATHIEU**

LABELS JEUNES

Le Bureau Directeur,

- pris connaissance des rapports de visite des clubs établis par le Conseiller Technique du District du Loiret de Football, chargé du dossier de labellisation,
- précisant que le District a étudié les dossiers de candidatures du Label Ecole Féminine de Football,
- considérant les obligations à respecter par les clubs telles que prévues dans le cahier des charges de la FFF,

- décide d'émettre un avis favorable à l'obtention du label pour le clubs suivant :
 - . Jargeau St Denis Football (niveau Argent) – visite effectuée sur site par Philippe MANSO, Vice-Président et Florian VINCENT, Conseiller Technique, le mercredi 1^{er} juillet,
- décide d'émettre un avis défavorable à l'obtention du label pour le club suivant :
 - . US Châteauneuf sur Loire au motif que le club n'a pas été représenté par une équipe féminine lors des rencontres et manifestations organisées par le District au cours de la saison 2019/2020,
- transmet les présents avis à la Ligue Centre Val de Loire.

TARIFS – SAISON 2020/2021

Sur proposition de Bernard Bourillon, Président, le Comité Directeur valide les tarifs applicables pour la saison 2020/2021 et charge le service administratif d'en assurer la diffusion sur le site internet du District.

INFORMATIONS DIVERSES

- Le Bureau Directeur demande aux Commissions Départementales du Football d'Animation et Préformation d'étudier les demandes de volontariat des clubs présentées au titre des critères U11 Niveau 1 et U12 Elite et championnats U13 D1 et U15D1 et de transmettre leur décision à la Commission Sportive pour validation.
- Eu égard à la situation sanitaire liée à la Covid 19, la Fédération a décidé de geler les remises des dotations associées aux Labels Jeunes FFF – Crédit Agricole pour cette saison 2019/2020. Néanmoins, il a été décidé de conserver le prix d'encouragement CA associé à ce dispositif afin de récompenser un club par District selon les critères en place qui font lien avec le sport comme école de la vie : le Bureau Directeur décide, à ce titre, de désigner le club USM Vitry aux Loges comme lauréat. La dotation composée d'une paire de mini-bus et d'un kit d'entraînement sera remise au club, en présence des représentants du Crédit Agricole Centre Loire fin novembre – début décembre.
- Dossier FAFA – chapitre « Equipements » présenté par la municipalité de Chaingy : Bernard Jahier et Jean-Luc Mathieu se rendront sur site dans le courant de la semaine prochaine.
- Versement des indemnités au titre du chômage partiel du personnel du District.
- Obtention d'un prêt de 50.000 € à taux 0, remboursable sur 1 an, dans le cadre des mesures exceptionnelles liées à la conjoncture économique actuelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00. .

Le Président du Bureau Directeur
BOURILLON Bernard

PUBLIE LE 07.07.2020